

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H2Y 1B5  
Téléphone : 514 872-3770  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

#### **Vice-présidences**

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*Mme Sophie Thiébaud  
Arrondissement Le Sud-Ouest*

#### **Membres**

*M. Younes Boukala  
Arrondissement de Lachine*

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand  
Arrondissement d'Achatsic –  
Cartierville*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 17 mai 2021

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE218867001**

***Accorder un contrat à WAA Montréal inc., pour la  
fourniture de services professionnels dans le cadre  
du projet d'aménagement du secteur du marécage et  
de son bassin versant au parc du Mont-Royal, pour  
une période de 55 mois - Dépense totale de 1 074  
979,95 \$, taxes incluses (contrat : 977 254,50 \$ +  
contingences : 97 725,45 \$) - Appel d'offres public  
(21-18538) - (1 soumissionnaire)***

***“Original signé”***

Karine Boivin Roy  
Présidente

***“Original signé”***

Julie Demers  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE218867001**

*Accorder un contrat à WAA Montréal inc., pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement du secteur du marécage et de son bassin versant au parc du Mont-Royal, pour une période de 55 mois - Dépense totale de 1 074 979,95 \$, taxes incluses (contrat : 977 254,50 \$ + contingences : 97 725,45 \$) - Appel d'offres public (21-18538) - (1 soumissionnaire)*

À sa séance du 28 avril 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel il existe :*
  - *une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.*

Le 5 mai 2021, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars 2020.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement du secteur du marécage et de son bassin versant au parc du Mont-Royal.

Les responsables du dossier ont d'abord expliqué que les travaux permettront de restaurer et de soutenir l'intégrité du marécage, d'offrir des installations sécuritaires aux usagers, de mettre en valeur les composantes historiques et paysagères du site patrimoniale et de pérenniser ce secteur comme haut lieu d'éducation à la nature et à l'écologie. En ce qui concerne l'appel d'offres, il a été d'une durée de 32 jours et a permis de recevoir une soumission avérée conforme. Il est à noter qu'un seul addenda mineur a été publié au cours de l'appel d'offres et n'a eu aucun impact sur le prix. Au terme du processus, le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme montre un écart de 4,67% favorable à la Ville par rapport à l'estimé de contrôle.

En réponse aux questions des commissaires, il a été expliqué qu'il n'est pas rare de recevoir peu de soumissions pour un projet multidisciplinaire sur un site patrimonial, dans un milieu sensible et pour lequel un niveau d'expertise élevé est requis. Le Service n'a pas négocié avec l'adjudicataire le prix soumis puisque l'écart de prix était favorable à la Ville, même si les commissaires l'auraient souhaité vu le contexte d'un soumissionnaire unique. À la lumière des explications données toutefois, le prix proposé apparaît juste.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel il existe :*
  - o *une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE218867001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**